

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2025

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du PV de la réunion du 6 novembre 2025
- 2) Délibération demande de subvention Club de l'Amitié
- 3) Délibération demande de subvention Club Théâtre
- 4) Délibération encaissement chèque Groupama
- 5) Délibération Convention instruction des autorisations d'urbanisme avec la CCRS
- 6) Délibération demande de subvention DETR travaux Eglise
- 7) Délibération participation activité sportive « Ecole du Trail »
- 8) Mise en place d'une circulation alternée route de la Haye Aubrée
- 9) Questions diverses

Présents :

COUZI Brunhilde
CROGUENNEC Jean Pierre
DAMM Jean Marie
DELANOS Arnaud
DUPERRON Christine
FAUCON Thierry
MIGNOT William

Absents excusés :

VERDUN Sylvie donne pouvoir à DAMM Jean Marie
LUST Virginie donne pouvoir à MIGNOT William
GAILLARD Monique – TALEB Claude – LEFEBVRE Eric

Christine DUPERRON est désignée secrétaire de séance.
Mme Allain, adjoint administrative, assiste à la séance.
Le quorum est atteint.
La séance débute à 18 H 45.

1) Approbation du PV de la réunion du 6 novembre 2025

Aucune observation n'est formulée

Il est procédé au vote :

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)

2) Délibération demande de subvention Club de l'Amitié

Les demandes de subventions aux associations ont été examinées et votées lors de la séance du 6 novembre 2025. Le Club de l'Amitié n'avait pas fourni sa demande accompagnée des documents obligatoires.

Cette demande pour un montant de 700 euros est désormais complète et peut être présentée aux Conseillers.

Il est procédé au vote :

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)

3) Délibération demande de subvention Club Théâtre

Les demandes de subventions aux associations ont été examinées et votées lors de la séance du 6 novembre 2025. Le Club Théâtre n'avait pas fourni sa demande accompagnée des documents obligatoires.

Cette demande pour un montant de 800 euros est désormais complète et peut être présentée aux Conseillers.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)

4) Délibération encaissement chèque Groupama

Une bâche souple de lutte contre l'incendie située rue du Mt Gignard a été endommagée lors d'une récente tempête. Une déclaration de sinistre a été faite auprès de notre assureur Groupama qui nous fait parvenir un chèque de 443,42 euros. Le Conseil doit autoriser cet encaissement de chèque.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)

5) Délibération Convention instruction des autorisations d'urbanisme avec la CCRS

Le Service Instructeur Mutualisé de la Communauté des Communes Pont-Audemer Val de Risle nous a informé qu'il ne gèrerait plus les dossiers d'urbanisme des communes adhérentes de la Communauté des Communes du Roumois Seine (CCRS) à compter du 1^{er} décembre 2025.

La CCRS propose aux communes concernées de rejoindre leur propre service instructeur. La Convention a été remise aux élus qui doivent décider de l'adhésion à ce service à compter du 1^{er} décembre 2025 aux conditions administratives et financières décrites dans le document.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)

6) Délibération demande de subvention DETR travaux Eglise

William Mignot rappelle que des travaux de restauration intérieure de l'Eglise sont envisagés.

Des devis ont été reçus pour :

- Travaux de maçonnerie (Normandie Rénovation pour un montant de 45.782 euros HT)
- Travaux rénovation électrique (Confort Elec pour un montant de 1.680 euros HT)

La Commune peut bénéficier d'une subvention du département de l'Eure au titre de la DETR calculée sur la base de 40 % des travaux hors taxes soit un montant de 18.984,80 euros.

Le Conseil doit valider la demande :

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)

7) Délibération participation activité sportive « Ecole du Trail »

William Mignot rappelle qu'une nouvelle activité sportive est proposée aux habitants : l'Ecole du Trail, activité basée sur la course à pied. Cette activité ne bénéficie pas subvention communale. Il est proposé une participation financière de 50 euros par adhérent houvillais.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 9 (dont 2 pouvoirs)

La somme sera inscrite au budget primitif.

8) Mise en place d'une circulation alternée route de la Haye Aubrée

William Mignot a été saisi d'une demande concernant la partie protégée et rétrécie devant l'école, côté route de la Haye Aubrée. Les Conseillers ne voient pas d'objection. William Mignot précise que compte tenu de la longueur de cette zone, il convient de bien réfléchir à l'emplacement de la signalétique. Il propose de reporter la décision au moment de reprendre les travaux de sécurisation routière dans la Commune.

9) Questions diverses

. Jean Marie Damm fait part d'une situation qui devra être éclaircie concernant l'association des Amis de l'Orgue. Le Crédit Agricole a fait part d'une somme avoisinant les 10.000 euros qui devra être restituée à la Commune. La Commune reste vigilante sur cette situation.

Jean Marie Damm précise qu'il est toujours d'actualité de créer une association de protection du patrimoine naturel et historique de la Commune.

. Jean Marie Damm rappelle qu'il est toujours possible de faire des dons, dans le cadre de la Fondation du Patrimoine, afin d'aider à la restauration du toit du Moulin.

. William Mignot informe que le diagnostic archéologique commandé par l'architecte des Bâtiments de France est en cours, sans réelle information sur la date de son retour. William Mignot sera reçu par le Préfet à ce sujet afin de pouvoir reprendre les travaux rapidement.

La séance est clôturée à 20h15.